



Société Francophone
de Transplantation

Président :
Benoît Barrou

LES PAGES DE LA SFT

Colloque France-Maghreb

Fès (Maroc)

T. Ben Abdallah*, B. Barrou**

La Société francophone de transplantation, représentée par plusieurs de ses membres, a participé au colloque France-Maghreb, organisé à Fès les 9 et 10 janvier 2015. Elle a proposé son aide pour le développement de la transplantation au Maghreb, notamment en organisant sur place ses différents cycles d'enseignement. Voici le résumé de ce colloque, rédigé par le Pr Taïeb Ben Abdallah.

Le colloque France-Maghreb est une plateforme d'échanges entre les pays du Maghreb et la France sur les questions rencontrées en matière de don et de transplantation d'organes, de tissus et cellules, un lieu de réflexion sur les programmes de coopération et sur les politiques menées dans le domaine du don et de la greffe. L'organisation a lieu sous l'égide de l'Agence de la biomédecine du côté français et sous celle du ministère de la Santé de l'un des pays hôtes du Maghreb. Le premier colloque s'est tenu à Marseille en 2003 ; les suivants ont eu lieu environ tous les 2 ans dans un pays du Maghreb ou en France : Rabat en 2005, Tunis en 2007, Alger en 2010, Nice en 2012 et Fès les 9 et 10 janvier 2015.

Le programme du colloque de Fès comportait 4 présentations concernant l'état des lieux en matière de prélèvements et de greffes d'organes, de tissus et de cellules dans les 4 pays, et 4 ateliers portant sur les thèmes suivants :

1. Quelle stratégie de promotion du don d'organes au Maghreb ?
2. Normes des unités de greffe rénale.
3. Mise en place d'un registre du receveur et du donneur vivant.
4. Mise en place d'une coordination hospitalière du prélèvement d'organes et de tissus dans les pays du Maghreb.

* Ancien président de la Société tunisienne de néphrologie.

** Service d'urologie et de transplantation rénale et pancréatique, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris.

Quatre groupes de travail comportant des représentants de chaque pays ont été constitués et ont travaillé pendant plusieurs mois avant la tenue de la réunion. Au cours de la première journée du colloque, 4 rapporteurs ont présenté les premières conclusions préliminaires, qui ont été discutées en plénière ; puis, au cours de la deuxième journée, les recommandations finales ont été exposées.

1. Quelle stratégie de promotion du don d'organes au Maghreb ?

Chaque pays doit établir une stratégie de communication qui aura pour objectifs :

- de combler le manque d'informations et de communications auprès des citoyens donneurs potentiels et auprès des relais d'information : personnel de santé, journalistes, magistrats, imams, enseignants, etc. L'information doit porter sur les différentes composantes du don d'organes : scientifique, religieuse, réglementaire, organisationnelle, et ses résultats ;
- de rétablir la confiance de la population vis-à-vis du système de santé : en améliorant la qualité d'accueil et de prise en charge des patients, en assurant la transparence des procédures, en instaurant un encadrement réglementaire et administratif et en améliorant le professionnalisme des équipes médicales.

La promotion du don d'organes, des tissus et des cellules doit être une des missions de la santé publique et un projet de société.

2. Normes des unités de greffe rénale

Tout programme de greffe rénale dans une structure hospitalière doit reposer sur sa faisabilité et sa pérennité et assurer un niveau d'activité annuel suffisant – au minimum 15 greffes par an – avec un objectif à moyen terme de 50 greffes par an.

L'unité de greffe doit être située dans un même établissement ou groupe d'établissements de soins disposant :

- d'une activité de chirurgie avec au moins 2 salles opératoires ;
- d'une activité de néphrologie adaptée à la prise en charge des greffés rénaux tant immédiatement après la greffe que longtemps ensuite ;
- d'un service de réanimation ;
- d'un service de radiologie ;
- de laboratoires d'immunologie, de biochimie, d'hématologie et de microbiologie, de pharmacologie clinique et d'anatomopathologie rénale ;
- des services de spécialités médicales et chirurgicales auxquels le recours est nécessaire pour les patients transplantés : cardiologie, pneumologie, dermatologie, gastro-entérologie, etc.

Chaque unité doit disposer au minimum de 2 chirurgiens et de 2 néphrologues qualifiés, d'un nombre suffisant d'infirmiers, d'un psychologue, d'une diététicienne et d'un coordinateur de greffe. Chaque unité de greffe doit élaborer des procédures pour évaluer les pratiques professionnelles et les résultats de la greffe. Chaque unité doit être en mesure d'assurer des activités d'enseignement et de recherche scientifique aussi bien clinique que fondamentale.

3. Mise en place d'un registre du receveur et du donneur vivant

Chaque unité de greffe doit mettre en place un registre aussi bien des receveurs que des don-

neurs vivants afin de pouvoir évaluer la qualité de la prise en charge des couples donneurs-receveurs et leur devenir à court, moyen et long terme. Il doit permettre la réalisation de travaux scientifiques. Ce registre doit être en lien avec celui des dialysés afin d'évaluer les besoins en matière de greffe. Le registre doit avoir un support institutionnel, revêtir un caractère obligatoire, permettre le retour de l'information aux différentes unités et fonctionner selon une charte préétablie.

4. Mise en place d'une coordination hospitalière du prélèvement d'organes et de tissus dans les pays du Maghreb

Étant donné que l'activité de prélèvement d'organes et de tissus à partir de sujets décédés est très faible dans les 3 pays du Maghreb, les participants se sont mis d'accord sur la nécessité de la mise en place d'une unité de coordination dans chaque hôpital où se pratique la greffe.

Cette unité aura pour missions :

- la détection des donneurs potentiels ;
- la prise en charge des donneurs ;
- la qualification des organes ;
- l'entretien avec les familles ;
- l'organisation du prélèvement ;
- la participation aux différentes actions de communication, de formation et de sensibilisation ;
- la mise en place d'une démarche de qualité.